

Débat-controverse avec Michel Callon,
Pierre Lascoumes, Yannick Barthe

La démocratie dialogique casse-t-elle des briques ?

Repenser les formes de démocratie, dans un sens « plus participatif », c'est au fond un lieu commun de la vie politique. Réclamer des « débats publics », c'est le travail quotidien d'associations puissantes ou de groupes très locaux. Pourtant, les tentatives, les expériences restent très frileuses ou très frustrantes. C'est en suivant des controverses publiques mobilisant des sciences et des techniques que les auteurs ont pu esquisser les « conditions de faisabilité » d'une démocratie qu'ils appellent dialogique. Leur livre a rencontré un écho certain mais quelques questions nous paraissent avoir été sous-estimées ou certains a priori trop marqués. Les auteurs ont accepté de revenir sur quelques points controversés.

Cosmopolitiques : Dans votre ouvrage, la pratique scientifique sert de point de référence et de comparaison systématique avec les pratiques politiques. N'est ce pas réducteur pour élaborer de nouvelles pratiques démocratiques ? Ne risquez-vous pas de mettre tous les métiers, qui reposent tous sur une forme de délégation, sur le même plan ? Ou à l'inverse est-ce à dire que la division du travail ne pourrait pas s'appliquer à l'exercice de la politique ? Toute délégation mènerait-elle à l'impasse démocratique ?

Les auteurs : Pourquoi les sciences et les techniques posent-elles un problème particulier à l'exercice de la démocratie ? Certainement pas parce que les premières prétendraient à la vérité et les secondes à l'efficacité, échappant ainsi toutes deux à l'emprise du politique. Plus aucun philosophe, plus aucun sociologue, plus aucun anthropologue ne se risquerait à de telles affirmations. La raison pour laquelle les techno-sciences ne peuvent être ignorées par tous ceux qui s'intéressent à la politique est plus simple et plus fondamentale. Des laboratoires de recherche sortent en permanence des êtres nouveaux de plus en plus nombreux et inattendus (forces gravitationnelles, électrons, gènes, protéines, macromolécules) qui, grâce au soutien des ingénieurs et des technologues, viennent se mêler aux collectifs dans lesquels nous vivons. On aurait d'ailleurs tort de considérer les seules sciences dures. Les sciences sociales ne sont pas moins productives. Les catégories socioprofessionnelles, l'inconscient, les situations d'anomie ou de désordre mental, les classes sociales, l'offre et la demande, la division du travail, le multiplicateur keynésien ou la retraite par répartition : voilà autant d'êtres qui peuplent notre monde et contribuent à le façonner. Ces êtres sont nés dans les cabinets des chercheurs en sciences sociales et ils se sont imposés à nous grâce au travail patient d'armées de statisticiens qui donnent une réalité tangible aux CSP, d'économistes qui font tourner des modèles de croissance, de psychiatres qui dénouent les complexes de leurs patients, de professeurs qui forment les étudiants. Ce que nous appelons la société est, au moins pour partie, le résultat de ce travail de laboratoire, de cette recherche confinée qui inclut sciences de la vie, sciences de la nature et sciences de la société.

On peut convenir d'appeler chercheurs tous ceux, sociologues ou biologistes, chimistes ou économistes, qui partagent une seule et même obsession : amener à l'existence de nouveaux êtres et tester leur viabilité ; et de réserver le terme de techniciens d'insertion à tous ceux (ingénieurs, développeurs, commerciaux, enseignants) qui s'efforcent, en les combinant, adaptant et développant, de faire entrer dans nos collectifs les êtres fabriqués à grand peine dans les laboratoires. Ce mouvement, comme on le sait, n'est pas linéaire, il comporte de multiples interactions, boucles de rétroactions, mais les fonctions doivent être distinguées.

Comment ne pas voir que ces chercheurs et ces techniciens d'insertion, dont la productivité s'est considérablement accrue, sont au cœur de la question politique puisqu'ils sont en première ligne pour composer notre monde commun ? Comment ne pas voir que les institutions politiques traditionnelles ont progressivement renoncé à s'immiscer dans leurs activités ? Alors que notre monde commun se décide en grande

■ Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe sont les auteurs de l'ouvrage *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001.

partie dans les laboratoires, il n'est discuté qu'en dehors des laboratoires. Pour décrire cette étrange situation nous avons proposé la notion de démocratie délégative et plus précisément celle de double délégation. Ce choix mérite une brève explication.

Le principal apport de la sociologie de la traduction ou de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la théorie de l'acteur-réseau, a été d'attirer l'attention sur l'existence et le rôle des non-humains dans la construction de nos collectifs. Plus fondamentalement, elle a mis en lumière la contribution de la recherche confinée à la production de nouveaux êtres ainsi qu'à l'introduction de ces nouveaux êtres dans nos collectifs. La distinction entre humain et non-humain a été commode pour souligner cette contribution (discrète) des laboratoires. Il nous faut pourtant l'abandonner. Les laboratoires ne sont pas des pourvoyeurs de non-humains, ils contribuent à redéfinir ce qu'est l'humanité. Dira-t-on que *l'homo economicus*, fabriqué par les économistes, est un non-humain ? Que l'inconscient est à l'extérieur de notre nature humaine ? Que les gènes sont des hôtes auxquels nous offrons le gîte et le couvert et qui n'ont rien à voir avec la constitution de nos identités ? Qui oserait définir l'humanité sans immédiatement lui associer toutes les prothèses, machines, instruments, outils qui mobilisent des êtres sortis des laboratoires pour les faire participer à la moindre de nos actions ? La vraie différence, on l'aura compris, n'est pas de nature mais d'origine. D'un point de vue dynamique ce qui compte c'est la distinction entre, d'un côté, des entités fraîchement sorties des laboratoires (de sciences dures ou sociales) et dont des techniciens d'insertion s'efforcent de peupler nos collectifs, et, de l'autre côté, des entités qui ont derrière elles une longue vie sociale (elles peuvent avoir été concoctées jadis dans des labos avant d'avoir intégré nos collectifs.) La double délégation indique l'existence d'un traitement institutionnel différent pour ces deux catégories d'êtres. Les êtres frais émoulus des laboratoires sont pris en charge par les chercheurs et les techniciens d'insertion ; les êtres insérés de longue date se font représenter par leurs élus. Ce que produit cette double délégation c'est une distinction ontologique entre des entités en quête de ré-insertion et d'autres qui ont eu la chance de réussir cette ré-insertion. Elle introduit une solution de continuité dans un processus qui est continu. On comprend pourquoi la distinction humain/non-humain qui a été utile pour sortir les laboratoires de leur extra-territorialité politique devient contre-productive lorsqu'il s'agit de penser les institutions politiques puisqu'elle reprend une catégorisation, en forme de grand partage, qui est produite par la double délégation. Tout le livre vise à se passer de cette distinction en plaçant au centre de l'analyse le processus lui-même¹.

Cette démarche conduit à privilégier la notion de délégation par rapport à celle de représentation. Si, en restant en ligne avec la théorie de l'acteur-

réseau, on avait parlé de double représentation – celle des non humains par les chercheurs et celle des humains par les élus – on aurait contribué à réifier encore plus la distinction entre humains et non humains. La notion de représentation comporte de nombreux avantages du fait de sa polysémie et de la symétrie qu'elle introduit entre nature et société (les scientifiques font parler les non humains et les élus, les humains : les deux sont des représentants.) Mais cette polysémie a de graves inconvénients car elle dissimule les mécanismes par lesquels cette représentation est construite. La délégation est une notion antérieure à celle de représentation : elle désigne une certaine répartition des rôles, des tâches et des attributions. Pas de représentation sans délégation. Dans la démocratie délégative, la première délégation attribue aux chercheurs et techniciens d'insertion le monopole du travail de prolifération et de socialisation des entités nouvelles qui sortent des laboratoires ; tandis que la seconde délégation accorde aux élus le monopole du travail de composition des volontés attribuées aux entités déjà socialisées. On voit qu'il serait absurde de considérer que les premières entités sont inhumaines et les secondes humaines. En réalité tout ce processus se résume à une désintringation suivie d'une réintringation : dans le laboratoire, le gène est extrait de ses enchevêtrements avec d'autres gènes, et il est progressivement ré-associé sous une nouvelle forme à des corps de myopathes qu'il transforme et sur lesquels on va pourvoir intervenir. La question politique substantielle n'est pas : qui a le droit de parler pour ces différents gènes ? Mais comment est explicitée et contrôlée la délégation qui assure cette production-transmutation ?²

Considérer la délégation comme une des questions centrales auxquelles sont confrontées nos démocraties nous semble être une piste intéressante. Adam Smith, dans un passage célèbre de *La Richesse des Nations*, propose de voir dans la division du travail le mécanisme fondamental qui, par l'approfondissement des différences et des spécialisations, fait proliférer des objets nouveaux et enrichit notre monde (dans tous les sens du terme enrichir.) Pour Smith, la recherche confinée apporte une contribution centrale à cet enrichissement. Dans son analyse de la division du travail, il prend soin d'inclure les activités de ceux « qu'on nomme savants et théoriciens dont la profession est de ne rien faire et de tout observer, et qui, par cette raison, se trouvent en état de combiner les effets des objets les plus éloignés et les plus dissemblables. » (Smith, 1802 : 23-24.) La notion de délégation est proche de celle de division du travail.

1 Bruno Latour développe le même argument, mais dans le langage philosophique, en distinguant entre propositions et essences instituées (Latour, 2000).

2 S'il nous fallait identifier un point de divergence entre les « Politiques de la nature » de Latour et notre propre ouvrage, c'est sans doute autour du privilège que nous attribuons à la notion de délégation plutôt qu'à celle de représentation.

Mais elle en diffère sur un point essentiel. La division du travail suppose l'échange et le marché comme principe régulateur et moteur. La délégation implique deux volontés, celle de celui qui délègue (A) et celle de celui qui reçoit la délégation (B), elle suppose que A ait son mot à dire sur les objectifs et le contrôle des résultats de l'action entreprise par B pour répondre à la demande de A. Il nous semble que nos sociétés passent progressivement d'une régulation par la division du travail à une régulation par la délégation. L'emprise du politique devient du même coup omniprésente. Pour deux raisons: parce que les volontés à prendre en considération doivent pouvoir être consultées, mais surtout parce que toute délégation conduit à des débordements qui concernent des acteurs qui n'ont pas eu voix au chapitre et qui réclament la parole. Alors que Smith voyait dans l'existence des «savants» un simple avatar de la division du travail, nos sociétés la conçoivent comme une délégation: les chercheurs et techniciens d'insertion doivent rendre des comptes, et plus généralement accepter de débattre des conditions de la délégation, de la même manière que les élus remettent périodiquement en jeu la délégation qui leur est confiée par leurs électeurs.

De là à dire que toutes les délégations se valent (celle que je fais à mon cordonnier pour réparer mes chaussures, à mon avocat pour défendre mes intérêts ou à mon député préféré pour représenter ma volonté), il y a évidemment un pas qu'il faut se garder de franchir. Tout dépend de la nature des incertitudes qui sont liées à la délégation. Moins les incertitudes sont élevées et plus la délégation est absorbable par l'échange marchand et par la division du travail (configuration smithienne); plus les incertitudes sont élevées, c'est-à-dire plus la volonté de A est générale et peu spécifique, plus les activités de B sont sources de débordements imprévisibles, et plus on se trouve dans un modèle politique de la délégation. Il est facile de vérifier que le détour par les laboratoires, c'est-à-dire par les chercheurs et les techniciens d'insertion professionnels, relève de cette deuxième modalité.

Il n'est peut-être pas inintéressant de lier cet argument à celui qui est développé par I. Illich et approfondi par J-P. Dupuy. Qui dit délégation dit division du travail, qui dit division du travail dit détour de production. Illich propose de distinguer deux modèles, celui du développement hétéronome et du développement autonome, pour classer les différentes formes de détours possible. Le premier multiplie les délégations; le second les raréfie. D'un côté le service fourni par des tiers (de plus en plus nombreux); de l'autre côté le *do it yourself*. Ces deux modèles permettent de mettre en scène de véritables choix de société aussi bien dans le domaine de la santé que dans celui des transports ou de l'énergie. Illich ajoute que ces deux modèles co-existent. Mais si le développement hétéronome l'emporte sur

le développement autonome, alors, dit-il, des phénomènes de contre-productivité apparaissent. L'argument que nous développons n'est pas sans rapport avec celui d'Illich. Mais le cadre analytique suggéré par *Agir dans un monde incertain* nous semble plus précis que celui d'Illich. Associer dans une même réflexion: délégation, incertitude et débordements, évite d'avoir à recourir à cette fiction qu'est le choix d'un modèle de société. Seul compte le contrôle politique de débordements parfaitement localisés et liés au difficile encadrement des délégations existantes, et non la critique générale de la délégation ou du détour. L'équilibre n'est pas entre une société du détour systématique et une société de développement centré: il se distribue en une multitude de débats sur les débordements liés aux multiples délégations faites en situation d'incertitude. On comprend pourquoi les groupes concernés émergents, évidemment ignorés par Illich qui adopte la position de l'expert, jouent un rôle essentiel.

Cosmopolitiques: Quels sont les leviers d'action pour faire avancer la critique pratique? L'inventaire des formes actuelles de démocratie dialogique (ou qui y tendent) que vous faites ne donne pas vraiment de piste crédible et vous ne proposez pas de méthode opératoire. N'est-ce pas finalement une métaphysique politique qui ignorerait le poids spécifique de la pratique, des traditions et des procédures du politique?

Les auteurs: Le but du livre n'est pas de réaliser un inventaire des procédures de la démocratie dialogique, mais de proposer une grille d'évaluation de ces procédures. Cette grille comporte deux dimensions.

La première est relative au degré d'engagement des groupes concernés émergents dans la co-production des connaissances. L'argument est simple: la recherche confinée (les chercheurs et les techniciens d'insertion professionnels) constitue un outil d'une exceptionnelle puissance pour produire en masse des êtres nouveaux et les faire entrer dans notre monde. Mais cette puissance a pour contrepartie une triple faiblesse, dont nous avons montré qu'elle correspondait aux trois moments critiques de la traduction ou de la délégation. Les groupes concernés (émergents) sont-ils associés à la formulation des problèmes? Ont-ils leur mot à dire dans l'organisation du travail de recherche et dans l'établissement des priorités? Sont-ils impliqués dans le processus d'insertion sociale des nouvelles entités fabriquées dans les laboratoires? La réponse à ces questions dépend des procédures mises en œuvre pour favoriser (de manière plus ou moins efficace) triple engagement des groupes concernés qui, s'ils sont amenés à coopérer avec la recherche confinée, se transforment en chercheurs de plein air. Notons qu'il ne s'agit pas de célébrer les savoirs locaux, indigènes ou autochtones: en parlant de recherche de plein air nous nous évitons d'être tentés par la démagogie populiste. Ces notions ont été utiles

pour rétablir une certaine symétrie entre profanes et experts, mais elles ont l'inconvénient de sous-estimer la capacité de certains groupes à développer de véritables activités de recherche. Nous donnons de nombreux exemples dans notre livre de recherches entreprises par des groupes concernés, en coopération avec des professionnels. Ce qui est important dans ce processus coopératif, c'est qu'il s'accompagne d'une reconfiguration progressive des identités, des acteurs engagés et notamment de celle des groupes concernés émergents. Produire des connaissances, c'est participer à la fabrication d'entités nouvelles et à leur appropriation ou incorporation. L'exemple des myopathes est frappant: trente années d'investigation commune ont amené certains d'entre eux du statut de monstre (d'erreur de la nature) à celle d'humain à part entière. Cette radicale transformation de leur identité est due à l'entrée en scène des gènes orchestrée par la recherche: un myopathe sans gènes est un monstre; l'association myopathe + gène-SMN-modifié est un être humain touché par la malchance. Les gènes blessés, co-fabriqués dans les laboratoires et collectivement intégrés dans la vie des myopathes (par exemple lors du recensement des malades ou de la collecte des ADN et des visites de laboratoires, lors de la présentation des résultats de recherche intermédiaires et des tentatives de corrélation entre certaines lésions génétiques et certains tableaux cliniques, ou encore lors des diagnostics prénataux, des tests de médicaments ou des essais de thérapie génique) contribuent à la fabrication d'identités nouvelles, c'est-à-dire à la transformation des identités existantes. En s'engageant dans la co-production des savoirs, les groupes concernés émergents contribuent à transformer leur propre identité; plus leur engagement est fort et plus cette transformation est profonde. C'est à ce point qu'intervient la seconde dimension proposée pour l'évaluation des procédures. Ces nouvelles identités, qui s'expriment et se façonnent en même temps que les savoirs, demandent à être intégrées dans le collectif. Ce ne sont pas les gènes qui frappent à la porte de notre monde pour être pris en considération. La bonne vieille notion d'identité sert de passeur; elle agit comme un traceur qui, de reconfiguration en reconfiguration, permet de suivre le double processus de la production d'êtres nouveaux et de leur intégration sociale. Du point de vue politique ce qui est en cause ce n'est donc pas l'accueil du gène, mais l'accueil de l'identité nouvelle myopathe + gène. Le problème n'est pas celui de la composition de deux représentations: celle des humains et celle des non-humains, mais de l'accueil (ou du rejet) d'identités émergentes qui demandent à être reconnues et prises en considération³. Cette question n'est ni plus ni moins celle de la reconnaissance des minorités. Mais il s'agit de minorités à l'identité plastique. Cette seconde dimension permet d'évaluer les procédures dialogiques en fonction de leur aptitude à accueillir ces identités et à organiser

la délibération entre ces identités et celles qui sont déjà là, la perspective étant celle de la composition d'un monde commun. Ce que nous soulignons, c'est que les procédures dialogiques doivent non seulement favoriser la co-production des connaissances c'est-à-dire la fabrication d'identités nouvelles (le gène dés-intriqué des corps souffrants est ré-intriqué, grâce à la recherche coopérative, dans ces mêmes corps: c'est ce processus qui explique la production de nouvelles identités) mais également rendre possible le débat entre toutes ces identités.

Cette analyse a l'immense avantage de ne pas heurter le sens commun. Elle suit les acteurs dans leur travail d'extension du politique, extension qui vise à absorber les minorités émergentes et les identités qui sont façonnées par la recherche coopérative. Le fait de lier minorité émergente et production de connaissances libère des habituels discours sur le communautarisme: la dynamique de la recherche coopérative est là pour remodeler les identités qui tendraient à refuser d'entrer dans le débat⁴.

La question qui nous est posée appelle un second commentaire. Il ne suffit pas de définir l'espace dans lequel les procédures dialogiques se situent (co-fabrication des identités + composition progressive et itérative de ces identités.) Il faut encore examiner le choix des procédures en fonction de l'état du dossier, de son histoire, et évidemment de l'état des rapports de force. Passons vite sur le fait qu'un même terme est souvent utilisé pour désigner des réalités différentes. Il serait amusant de comparer les ainsi-nommées conférences de consensus qui ont été organisées en France au cours des trois dernières années: aucune d'entre elles ne ressemble aux autres et elles sont toutes différentes de celles qui sont organisées dans d'autres pays! Mais même si on supposait cette question réglée (une standardisation de chaque procédure), la question du choix de la procédure en fonction de la conjoncture ne serait pas pour autant résolue.

Pour montrer à la fois l'importance du choix de la procédure et les formes d'analyse qu'il convient de mobiliser pour effectuer ce choix, prenons le cas du nucléaire dont l'histoire fourmille d'exemples riches d'enseignements.

Considérons la loi Bataille de 1991. Elle permet de sortir élégamment d'une situation qui était complètement bloquée. Rappelons les faits: en 1987, l'ANDRA, alors service du CEA comportant un petit nombre d'ingénieurs, arrive à la conclusion que la seule filière possible pour la gestion des déchets nucléaires est le stockage dans des couches géologiques profondes. Quatre

³ Notre argument est proche de celui de Bruno Latour dans *Politiques de la nature*. Au lieu de parler de propositions nous préférons nous appuyer sur le concept plus sociologique d'identité.

⁴ Les identités indépendantes du travail de la recherche sont de plus en plus rares. Pour s'en persuader il suffit de prendre en considération les sciences sociales et leurs contributions: l'identité corse est autant attachée au travail des sciences sociales que l'identité des myopathes est liée à la génétique.

sites sont identifiés et choisis pour réaliser ces stockages. Sans l'ombre d'une hésitation, les ingénieurs vont sur le terrain annoncer la bonne nouvelle aux populations concernées et leur dire que les travaux préliminaires sont sur le point de commencer. Bien entendu, et il n'est pas besoin d'être grand sociologue pour le comprendre, les populations qui voient débarquer des experts venus d'ailleurs et bardés de certitudes indiscutables entrent en résistance. La situation s'envenime rapidement. Pour sortir de ce guêpier, le gouvernement Rocard se tourne vers le Parlement pour que soit réalisée une série d'auditions. La mission est confiée au député Bataille. Elle aboutira à une loi votée en 1991 et qui permettra de sortir de l'impasse. Bataille, en bon politique (gouverner c'est choisir), ne peut se satisfaire d'une situation dans laquelle les experts disent : il n'y a qu'une solution possible. Il convoque, écoute, interroge et se rend rapidement compte que les choix auraient pu être différents et que d'autres options auraient pu être explorées. Le constat est clair : la composition des identités est impossible car ces identités campent sur des positions irréciliables. Pour sortir de la guerre de tranchée, la seule solution est de rendre les identités plastiques, de les reconfigurer en relançant la recherche dans des directions qui permettent de prendre en compte les demandes et les angoisses de groupes concernés et de leur redonner du poids face à la formidable puissance de l'industrie nucléaire. Du même coup ce qui était irréversible redevient réversible. Le travail dialogique de composition du monde commun peut reprendre, et avec lui l'exploration de nouvelles pistes, de nouveaux scénarios. La procédure retenue dans ce cas est pertinente : elle tient compte de l'état du dossier. Elle l'évalue implicitement sur la base des deux critères proposés dans le livre : pour sortir de l'impasse communicationnelle, il faut relancer la recherche dans d'autres directions et associer les groupes concernés aux décisions.

Mais les habitudes politiques héritées du passé ne tardent pas à revenir au galop. Neuf ans se passent. La loi Bataille a relancé les possibilités d'un débat sur les options, leur intérêt, les solutions qu'elles permettent d'envisager. Mais rien n'est fait pour organiser ce débat. Le gouvernement et les puissances du nucléaire sont trop contents du silence et du calme qui s'est installé. Ils n'ont pas compris que ce qui était irréversible, ce n'était pas l'enfouissement profond, mais la mise en politique du nucléaire ! Les chercheurs cherchent, les programmeurs programment, les industriels produisent, la Commission nationale d'évaluation évalue, le gouvernement se tait. Le cercle qui s'était un peu élargi se referme sur lui-même. Rien n'est fait pour coupler les forces sociales concernées avec l'exploration scientifique et technologique. Rien n'est tenté pour que la communauté scientifique enfin mobilisée continue à être associée au débat public. Cependant le chronomètre continue à tourner. Les échéances se rapprochent. Il faut

bien se résoudre à revenir vers les groupes concernés avec des propositions et, puisque la loi impose des consultations, consulter ceux qui, après une première ouverture, ont été tenus à l'écart du processus de recherche. Sentant les difficultés, et se rappelant que la France est terre de missions, le gouvernement nomme des missionnaires chargés de prendre contact avec les populations pour choisir un second site d'expérimentation en zone granitique. La mission granite est née. Elle va rapidement mourir de sa belle mort. Les associations se mobilisent, les populations suivent, et en quelques semaines les missionnaires sont reconduits dans leurs bureaux. La violence éclate à plusieurs reprises. Et pourtant les missionnaires étaient ouverts, intelligents, profondément démocrates et remplis de bonne volonté !

Des observateurs objectifs pourraient être tentés de dire que cet échec prouve le caractère irréaliste de la démocratie technique. Le gouvernement n'a-t-il pas multiplié les manifestations de bonne volonté et d'ouverture ? Cette expérience douloureuse ne prouve-t-elle pas que les profanes sont bel et bien irrécupérables ? On leur propose des débats et ils brandissent leurs fourches et menacent les gendarmes. La France est un pays de jacqueries, et rien ni personne ne pourra faire disparaître ce fond de violence. Rideau ! Revenons aux procédures anciennes, et faisons le bonheur du peuple malgré lui !

Le problème serait pourtant de ne pas voir l'erreur de procédure. L'histoire bégaie. Les missionnaires et diplomates de 2000 sont les lointains cousins de ceux de 1987. Les associations et les populations croient revivre le même cauchemar : quelque part dans les bureaux parisiens il a été décidé qu'il fallait prendre une décision et l'annonce aux populations en est faite sur la place des mairies avec roulements de tambour et déclaration publique. Pourquoi cette mission, alors que le contrat passé par la loi Bataille semblait être d'associer les groupes concernés aux programmes de recherche ? La procédure choisie réveille tous ceux qui jouaient la carte de la guerre de tranchée et de l'opposition au nucléaire. L'association « Sortir du nucléaire » se félicite de l'aubaine ; et les nucléocrates endurcis sont satisfaits de faire la démonstration qu'il ne sert à rien d'être ouvert. Il y avait pourtant matière, en choisissant d'autres procédures, à faire proliférer les différences et les options au lieu de ne livrer au public qu'un seul os à ronger : c'est en favorisant le foisonnement et en associant aux investigations les différents acteurs concernés par le dossier, que celui-ci s'ouvre et que le monde commun peut être composé. La mission granite referme un dossier timidement ouvert par Bataille, en fixant de manière non discutable ce qui peut être discuté : le choix d'un site pour l'implantation d'un laboratoire en zone granitique. Nous comprenons qu'il ait pu paraître agaçant d'avoir à remettre en cause des choix qui semblaient avoir été acceptés. Mais c'est la beauté de la démocratie dialogique que de se méfier des décisions

tranchantes qui aboutissent aux guerres de tranchées. La démocratie dialogique n'a pas besoin de missionnaires mais de procédures fortes, suffisamment fortes pour obliger les forts à ouvrir le débat et à associer les groupes émergents à l'investigation et à la discussion des résultats.

Ces exemples montrent l'utilité des deux dimensions qui nous ont servi à décrire l'espace des procédures dialogiques. Avant de retenir une procédure, la question qui doit être posée est celle de la dynamique à poursuivre : Bataille constate que la seule manière de sortir de l'impasse est de rouvrir la recherche coopérative et il choisit par conséquent d'aller vers plus de dialogisme. Jospin, en décidant la mission granite, revient en arrière et referme le dossier au lieu de poursuivre son ouverture. L'échec est la sanction de ce mauvais choix.

La seule boussole à consulter est celle qui indique la direction à suivre pour favoriser un accroissement du dialogisme. Le choix de la procédure ne dépend que de la conjoncture dans laquelle on se trouve, des forces en présence, des mouvements à faire pour relancer la recherche coopérative et la discussion de toutes les identités. Rien n'est plus stérile et plus inefficace que de s'en remettre à des procédures passe-partout ou d'invoquer le débat public. Une conférence de consensus, utile à un moment donné sur un dossier donné, se révèle être le pire des choix à un autre moment ou sur un autre dossier. Nous comprenons que tous ceux qui aiment les jardins à la française (il faut des institutions spécialisées et des procédures standardisées), soient mal à l'aise dans l'espace dialogique ! La métaphysique politique n'est pas de notre côté mais du côté de ceux qui essentialisent les institutions et les procédures.

Cosmopolitiques : La description des formes actuelles de controverse et les projections vers des modèles d'avenir semblent refuser le traitement actif de situations de conflit. Ne comptez-vous pas un peu trop sur la bonne volonté des acteurs ? Dans une situation donnée, pour recomposer le collectif, il faut nécessairement être capable de désagréger les collectifs traditionnels ou considérés comme naturels, « les camps », « les lobbies ». Ce travail de déstabilisation conduit inévitablement à des conflits, parfois même à la violence : les procédures dialogiques peuvent-elles traiter ce type de situation ?

Les auteurs : La mission granite pose directement la question de la violence ou de ce que certains appellent la guerre de tranchée. On vient de suggérer qu'il soit possible de sortir de telles impasses par le choix de bonnes procédures, c'est-à-dire de procédures qui relancent l'exploration collective du dossier, des problèmes et des solutions.

Quid de la violence ou plus exactement quid de la violence légitime ? La question mérite d'être posée, car dans les dossiers qui nous intéressent,

la violence est toujours là, prête à exploser. La mission granite en fournit un bon exemple, mais les OGM sont sans doute l'illustration la plus éclatante de la permanence et de la force de cette attraction. Et pourquoi écarter le pire ? Un jour ne viendra-t-il pas où des puissances souveraines se feront la guerre parce que certaines auront refusé de se plier à des recommandations édictées par d'autres, comme l'interdiction du clonage humain ou la restriction des émissions de gaz à effet de serre ? À l'heure où nous écrivons ces lignes, une guerre contre un État accusé de débordements nucléaires et chimiques est à l'ordre du jour ; d'autres guerres contre d'autres débordements sont parfaitement envisageables. Si de telles éventualités ne sont pas à négliger, elles sont (encore) éloignées des cas que nous traitons. Pour repousser le spectre de la guerre, ou plutôt pour ne plus avoir à s'occuper que de guerres justes, il faut d'abord se poser la question de l'édition de règles et de lois qui cadrent certains comportements et définissent certaines options admissibles. C'est aux conditions d'élaboration de ces règles que nous nous intéressons pour l'instant. Si elles sont produites dans des formes convenables, alors la guerre n'est plus qu'une opération de police.

Disons-le nettement : la violence est souvent la seule réponse possible dans l'espace public à une erreur dans le choix des procédures de consultation. Les premières actions violentes de José Bové et de la Confédération Paysanne étaient à n'en pas douter légitimes. Elles visaient en effet à rendre visibles des champs et des pratiques qui ne l'étaient pas. Rendre visible ce qui est caché, telle est la contrainte qui pèse sur toute procédure dialogique : l'exploration et l'investigation, qui n'ont d'autre objet que de produire et de performer cette visibilité, en sont les outils essentiels. Les expériences en champs ouverts étaient soustraites à l'espace public et par voie de conséquence ne pouvaient donner lieu à des explorations conjointes. Les autorités se refusant à ouvrir le dossier, la violence était inévitable : quand la violence dévoile, elle est légitime.

Mais comme on le sait, la pente est glissante et les limites sont vite atteintes. La violence se nourrit d'elle-même et une fois allumée ne s'éteint plus. Elle ne se contente plus de dévoiler ce qui était caché : elle croit démasquer, elle provoque, oblige à la répression et finit par faire exister ce qu'elle entend dénoncer. La violence, et c'est parfois sa seule logique, contraint l'État à user d'elle et devient rapidement le principal obstacle à la mise en place des procédures dialogiques. On comprend que les situations de violence et de contre-violence arrangent tous ceux qui ont intérêt au blocage. Il faut donc nuancer ce qui vient d'être dit. La violence est légitime :

A- quand elle rend visible ce qui était volontairement caché et qui n'avait, du point de vue de la démocratie dialogique, aucune raison de l'être ;
B- à condition qu'elle soit proportionnée à cet objectif ;

C- qu'elle s'interrompt à partir du moment où l'existence de la chose cachée a été reconnue, placée dans l'espace public et mise en débat dans le cadre de procédures appropriées. L'exemple du granite illustre ce point. Le cas des OGM montre qu'il aura fallu la violence de José Bové pour mettre dans l'espace public la question des expérimentations en champ ouvert, de leur implantation, et de leurs objectifs.

Cosmopolitiques : Le membre participant à un processus de démocratie dialogique n'est-il pas finalement aussi abstrait que le citoyen de la République ou du modèle habermassien ? Malgré ce que vous en dites en conclusion, ne doit-il pas se dépouiller de ses traditions (« Aucune tradition ne peut être invoquée. » p. 329), de ses appartenances instituées (« Les identités sont émergentes. » id.), de ses passions, de ses intérêts, etc. pour pouvoir être digne de contribuer à l'exploration des mondes possibles ?

Les auteurs : La démocratie dialogique, telle que nous la définissons dans notre ouvrage, est une critique active de la conception habermassienne de l'espace public. Les raisons de cette critique sont multiples. Elles tournent autour de la place qu'Habermas réserve aux sciences et techniques, à sa conception de l'espace public et des acteurs qui y interviennent.

A- Habermas ne s'est jamais intéressé aux conditions de la discussion des techno-sciences dans l'espace public. Le seul ouvrage qu'il a consacré aux sciences et aux techniques, en tant que telles, est une critique du positivisme et de la technocratie (Habermas, 1973). Habermas se bat contre l'impérialisme des techniciens et leur prétention à gouverner le monde. La stratégie qu'il choisit pour les contenir est de leur assigner une sphère qui leur soit propre. En assurant aux chercheurs et ingénieurs une totale tranquillité et autonomie sous la condition expresse qu'ils ne se mêlent ni de politique ni d'éthique, il ne fait rien d'autre que de poursuivre le projet moderne. Les sciences et les techniques sont une affaire d'experts à discuter entre experts. Ce qu'on demande aux scientifiques c'est de se mettre d'accord entre eux, d'établir des faits indiscutables pour permettre au politique de prendre des décisions robustes et sereines. Quand ils sont d'accord, et on leur consent l'autonomie et les ressources dont ils ont besoin pour établir cet accord, alors intervient le politique. Le mélange des genres et les débordements intempestifs doivent être évités coûte que coûte : c'est la stratégie classique du *containment*, de l'endiguement. La politique se survivra à elle-même si elle sait maintenir ce cordon sanitaire. Les prises de position récentes d'Habermas sur les biotechnologies et sur le façonnage génétique des individus fournissent une illustration frappante de cette position.

Pour justifier la nécessité et la légitimité de cette division, Habermas n'a pas trouvé de meilleure solution que de jouer une forme de raison contre une autre. La politique et l'éthique ne sont pas de l'ordre de l'irrationnel.

Il y a autant de raison dans ces activités que dans les techno-sciences. La seule différence, et c'est elle qui compte, concerne les formes de rationalité : la rationalité communicationnelle est distincte de la rationalité instrumentale (et vice versa.) Ces deux raisons étant aussi contraignantes et exigeantes l'une que l'autre, chacune tient l'autre et la contient.

Cette position, comme nous l'avons montré dans notre livre, est intenable lorsque les incertitudes socio-techniques sont fortes : les mondes possibles ne sont pas connus et aucun référent partagé n'est là pour cadrer la rationalité communicationnelle. Faut-il pour autant désespérer de la raison ? Non : dans ces situations, les débordements constituent des pistes qui peuvent être collectivement suivies et explorées à condition d'accepter que les groupes concernés émergents servent de cornacs. Dans cette exploration, raison communicationnelle et raison instrumentale ne peuvent être distinguées : les chemins ne sont droits pour personne et il faut en permanence s'interroger sur leur tracé et faire le point pour savoir en quel lieu on se trouve. Mais ces chemins existent ! C'est une autre manière de rappeler un constat mille fois dressé par les analyses de controverses socio-techniques : en situation d'ignorance la distinction entre faits indiscutables et valeurs discutables ne peut faire l'objet d'aucun accord raisonnable. Pour caractériser cette étrange situation, il peut être pertinent de recourir à la notion d'objectivation, telle qu'elle a été redéfinie par I. Stengers et B. Latour. Ce qui se joue dans ces controverses est l'augmentation de l'objectivité des connaissances et non la production de faits. Plus une connaissance est capable de résister à des objections nombreuses et plus elle sera dite objective⁵. Il est facile de montrer dans ces conditions que l'objectivation est d'autant plus forte qu'elle est étroitement associée au travail d'insertion sociale des connaissances et des êtres nouveaux dont elles décrivent les compétences. Ce travail d'objectivation est impensable sans la participation des chercheurs de plein air.

B- Le deuxième point de divergence porte sur l'identité des acteurs engagés dans le débat public. On peut dire, en simplifiant, que l'acteur mis en scène par Habermas est amené à se détacher, lorsqu'il est soumis aux exigences de la raison communicationnelle, de ses adhérences et attaches particulières. Le débat et la participation argumentative, s'ils sont bien organisés, produisent ce détachement.

Notre position est radicalement opposée. Nous affirmons que, en situation de radicale incertitude, ce ne sont pas les seuls arguments échangés qui conduisent les acteurs à changer et à reconnaître qu'ils pourraient vivre dans le même monde. Si les positions des acteurs évoluent, c'est parce que leur identité évolue ; et cette reconfiguration est d'autant plus probable que les moyens sont mis en œuvre pour faire émerger un monde commun : la seule voie

⁵ Les sociologues des sciences utilisent la notion très proche de connaissance sociale robuste (Nowotny, Scott et al., 2001).

possible est la coopération entre recherche confinée et recherche de plein air. Le nucléaire avant la loi Bataille met aux prises des groupes qui ne peuvent communiquer; après le vote de la loi, le dialogue redevient possible grâce à l'exploration des options technologiques qui ont été réouvertes. L'enfouissement profond divisait: en situation de blocage socio-technique c'est précisément la distinction, tellement chère à Habermas, entre raison instrumentale et raison communicationnelle qui rend impossible la communication. De nouvelles options apparaissent, des solutions hybrides se dégagent: pourquoi ne pas envisager des entreposages en subsurface, avec des reprises programmées des colis? Pourquoi ne pas organiser la circulation de ces colis d'un site à un autre pour établir une certaine équité? On continue à parler du nucléaire mais d'un nucléaire dont la géométrie et le contenu évoluent. Et du même coup, les identités, les intérêts, les attentes se redistribuent et le débat peut repartir. Ce point a été fait depuis vingt ans en sociologie de l'innovation, modestement. Il est temps de le faire entrer dans la réflexion politique selon les formes requises par cette dernière.

Opposer les émotions et les passions à la raison instrumentale, c'est accepter à nouveau le grand partage habermassien et les guerres de tranchée auxquels il conduit inévitablement quand les mondes à venir sont recouverts par le voile de l'ignorance. Quant on en vient à opposer rationnel et émotionnel (et la raison communicationnelle flirte avec l'émotionnel quand les mondes de référence divergent) c'est que la situation est bloquée. C'est pourquoi il est préférable de parler d'affectation plutôt que d'émotion. Les groupes affectés, ou concernés pour reprendre notre terminologie, jouent à la fois sur le registre des émotions et de l'investigation. Les chercheurs de plein air sont des chercheurs émus, c'est-à-dire mus par leurs affects, et passionnés, c'est pourquoi ils mêlent raison instrumentale et raison communicationnelle. Cela ne les empêche pas d'être raisonnables, puisqu'ils sont contraints d'être deux fois plus rationnels.

↳ L'espace public de la démocratie dialogique est très différent de l'espace public du deuxième Habermas, mais il peut être utilement comparé à celui (en grande partie fictif) du premier Habermas, l'espace public des Lumières. L'espace public des Lumières a l'immense avantage d'être doté d'une matérialité qui le rend concret. Il est composé de lieux (les Salons et les cafés); il s'appuie sur la circulation de textes imprimés; il est porté par une classe sociale; il établit un lien entre l'espace privé de la bourgeoisie et le pouvoir royal. Bref il est incarné, différencié, texturé. L'espace public de la démocratie dialogique appelle une description stylisée du même type, description qu'Habermas ne peut fournir, emporté qu'il est par sa dénonciation des mass médias. Si dans notre livre, nous nous contentons de signaler l'importance de l'espace public et de son analyse renouvelée, c'est tout simplement parce que les travaux empiriques manquaient cruellement.

C'est une grave lacune de notre argumentation, car toute analyse des procédures et des institutions qui met entre parenthèse la constitution d'un espace public et médiatique adapté, est dangereusement incomplète. Le prochain livre de Nicolas Dodier sera sans doute une contribution majeure à cette réflexion. Celui de Andrew Barry, paru après le nôtre, fournit des pistes décisives (Barry, 2001). Les concepts de démonstration, d'événement, de zones technologiques qu'il présente dans son ouvrage sont essentiels et, nous semble-t-il, parfaitement compatibles avec notre propre analyse. Indiquons brièvement les étapes du raisonnement. Les groupes concernés émergents effectuent leur entrée dans l'espace public au moment précis où ils s'efforcent de (dé)montrer les effets des cadrages-débordements au sujet desquels ils se mobilisent et protestent (démontrer c'est aussi manifester.) En réalisant cette démonstration (qui suppose évidemment un début d'investigation et de mesure), ils façonnent et expriment leur identité: «Voilà ce que nous sommes et voilà ce que nous voulons.» Ce travail de démonstration suppose la constitution d'une audience qui est prise à témoin et, pour faire entrer de nouveaux savoirs et de nouvelles identités dans l'espace public, il implique la constitution de sites et la production d'événements repris par les médias et rendus visibles grâce à eux. C'est dans cet espace médiatique de la démonstration qu'un débat peut avoir lieu, des argumentations et contre argumentations développées et opposées les unes aux autres. On retrouve les deux dimensions de la démocratie dialogique: fabrication conjointe des savoirs et des identités, composition de ces dernières. On pourrait appliquer sans difficulté cette analyse aux myopathes et expliquer ainsi le rôle crucial joué par le Téléthon, tout en soulignant l'inachèvement du processus: les identités n'ont pas été composées. Contentons-nous de souligner que la démocratie dialogique est solidaire de l'espace public médiatique. Retenons également que les procédures dialogiques qui supposent cette possibilité permanente de jouer sur les deux registres, sur les deux dimensions, ne sauraient exister sans cet espace public particulier.

Cosmopolitiques: La controverse n'est qu'un moment, de même que la décision. Comment exploiter les potentiels de la démocratie dialogique pour rendre compte du maintien au pouvoir, qui reste l'exercice le plus difficile pour tout acteur politique? C'est le cas aussi pour les associations de malades, pour ces participants «sauvages» qui deviennent des «experts» et qui produisent des institutions sur lesquelles le débat ne peut plus porter. Comment rendre compte des procédures d'institution au-delà des controverses? Est-ce dire que vous laissez tout cela à la démocratie délégitime (que finalement vous ne voulez pas abattre, dites-vous)? Mais alors comment se fait le lien entre les deux (car c'est la question la plus difficile)?

Les auteurs: Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous devons d'abord une explication. Pourquoi ne pas avoir eu recours aux notions maintenant courantes et familières de démocratie participative ou/et délibérative? Cette question est d'autant plus pertinente que nous nous sentons très proches de travaux qui utilisent ces deux notions.

Disons d'abord que la notion de participation est usée jusqu'à la corde et désigne souvent des formes superficielles et opportunistes d'organisation peu rigoureuse des débats et des consultations: l'essentiel est de participer, et peu importent les conditions et les effets de cette participation! La notion de délibération, quant à elle, est plus précise et plus exigeante, si on l'entend dans le sens fort de débat argumenté en vue de prendre une décision. L'expression « participation délibérative » désigne un processus proche de ce que nous appelons dialogisme puisqu'il tend à associer un large éventail d'acteurs à la prise de décision (Blondiaux and Sintomer, 2002). Cependant la définition qui en est donnée laisse dans le flou l'inclusion ou la non-inclusion des techno-sciences. Elle ne fournit pas de réponse à la question suivante qui est cruciale pour nous: le contenu des techno sciences est-il discutable? Et si oui, selon quelles modalités? Comme le montre notre livre, la réponse à cette question suppose que l'on prenne en compte les groupes concernés, notamment émergents, et qu'on accepte de les considérer comme des chercheurs de plein air. Si ce point n'est pas fait, la démocratie délibérative risque de n'être que le prolongement, élargi, de la démocratie délégative. La démocratie dialogique implique que la composition du monde commun dépende à la fois de la discussion des savoirs (que veut-on savoir, que savons-nous, quelles sont les innovations à développer, quels sont leurs effets, comme les mesurer?) et de la discussion des identités et des volontés. Dans la démocratie délibérative, le changement d'opinions ne dépend que de la discussion et de l'échange argumenté. Dans la démocratie dialogique, l'émergence et la transformation des volontés et des identités passent par la co-production des savoirs et des techniques. Si l'on acceptait d'inclure la discussion des savoirs dans la notion de participation délibérative, d'accueillir les identités émergentes et changeantes, et d'abandonner la notion de décision tranchée, alors il n'y aurait plus de raisons de distinguer les deux notions. Mais cette convergence n'est pas encore réalisée. Il est donc préférable de maintenir ces deux appellations en œuvrant volontairement pour leur intégration. Les deux pressions: celle politique au sens traditionnel du terme pour faire avancer la participation délibérative, celle socio-technique en faveur de la co-production des savoirs et des identités et de leur discussion conjointe, gagnent pour l'instant à être séparées. Une fois que leur force sera reconnue, elles se mêleront l'une à l'autre pour promouvoir un nouveau régime de démocratie représentative.

Dans ce régime, fait d'un subtil équilibre entre démocratie délégative et démocratie dialogique, la seconde ne chassera pas la première. Nous insistons tout au long du livre sur leur complémentarité. La démocratie dialogique explore les identités émergentes puis leur donne l'espace pour s'exprimer et se confronter non seulement entre elles mais également avec les identités solidement constituées (comme les groupes de pression ayant pignon sur rue). Dans les controverses et débats qui organisent cette confrontation et son évolution, des points de vue se stabilisent, des arguments s'élaborent et se fixent. Les volontés individuelles se renouvellent, se dessinent, se modifient. Une fois forgées, elles peuvent être travaillées par la démocratie délégative qui est profilée pour agréger des volontés individuelles et faire exister un collectif abstrait, le souverain capable s'il le faut de prendre des décisions. La démocratie dialogique, proche de la prolifération des identités nouvelles, est pourvoyeuse de volontés individuelles qui s'élaborent dans les procédures dialogiques et qui sont reprises par les procédures de la démocratie délégative. L'élection précédée par ce travail dialogique n'est pas nécessairement un piège à cons!

La question de l'institutionnalisation se pose en termes nouveaux. La démocratie délégative, telle que nous la définissons, a résolu ses problèmes de représentativité en accueillant avec toujours plus d'enthousiasme les groupes (concernés) constitués et solidement établis. Les lobbies économiques de tous poils et les ONG (comme Greenpeace) ayant pignon sur rue deviennent des protagonistes incontournables. Sans eux les élus seraient coupés des dossiers chauds. Ils enrichissent incontestablement le débat social et font imaginer ce que pourrait être une démocratie délibérative. Mais du fait de leur puissance financière, de leurs ressources en capital social, de leur maîtrise experte des dossiers techniques complexes et de leur goût pour les pressions discrètes, ils bloquent l'entrée des groupes concernés émergents dans le débat public.

Pour contenir leur pouvoir de nuisance, sans pour autant éliminer leurs contributions irremplaçables, une bonne stratégie serait de les soumettre à deux pressions contradictoires. La première s'exercerait par le haut et trouverait son origine dans le Parlement qui s'engagerait à les consulter systématiquement, mais en les contraignant à exprimer publiquement leurs positions et revendications. La seconde émanerait des groupes concernés émergents. Ainsi flanqués de gardes du corps vigilants, les groupes de pression seraient contrôlés par ceux dont la mission est de faire respecter les procédures dialogiques de composition du monde commun et critiqués par tous ceux qui sont encore plus concernés qu'eux par les sujets en débat. On aura compris que ce qui doit être institutionnalisé, c'est l'organisation de cette double pression et non les groupes eux-mêmes.

Comment procéder ? S'agissant de la France, et pour autant que ces questions puissent se traiter dans un cadre national, il suffit de dire que la question majeure est celle de l'accès des groupes concernés émergents à l'espace public médiatico-scientifique. En effet, au cours des derniers mois, notre pays s'est doté d'un ensemble d'agences (AFSSA ou AFSAPS) qui sont autant de dispositifs destinés à canaliser et contenir l'influence des groupes constitués : la première pression, celle dont nous disions qu'elle devait venir du haut, monte incontestablement en puissance. En revanche la seconde est encore faible et il y a fort à parier qu'elle peînera à se faire reconnaître. Nos gouvernants préfèrent, tradition républicaine oblige, multiplier les comités de sages sur tous les dossiers pour lesquels le débat politique implique la discussion des savoirs : cette stratégie constitue la meilleure manière d'éviter l'approfondissement de la démocratie dialogique. L'avènement de cette dernière sera repoussé aussi longtemps que le clonage thérapeutique, le développement durable, les risques industriels, les OGM, les déchets nucléaires, seront pris en charge par de telles commissions, peuplées d'experts en sciences sociales qui trouvent ainsi une utilité sociale qu'ils n'espéraient plus. Nous ne disons pas que les sciences sociales doivent s'abstenir ; nous disons simplement qu'elles doivent s'appliquer à elles-mêmes ce que nous décrivons comme l'inévitable évolution des rapports entre recherche confinée et recherche de plein air. Il ne s'agit pas d'aller vers le peuple ! Il s'agit de se lancer sans rien abandonner de nos ambitions scientifiques dans la coopération avec les groupes concernés qui sur chaque sujet, sur chaque dossier, sont d'aussi grands spécialistes que nous et méritent d'être traités comme des collègues.

Cosmopolitiques : Pourquoi les formes de débat que vous esquissez ignorent-elles le poids du nombre, décisif dans les démocraties de masse, de même que celui des médias ? Voulez-vous dire que les principes civiques ou d'opinion ne sont plus pertinents pour organiser la démocratie dialogique, qui relèverait dès lors d'un autre principe supérieur commun ?

Les auteurs : Dans notre approche, la légitimité politique n'est plus seulement du côté du nombre. Une telle légitimité suppose en effet :

A- Que soit définie de manière indiscutable la population de ceux qui importent comme des individus dont les voix sont comptées.

B- Que chaque voix ait la même valeur. Ces deux exigences impliquent que soit construit un être fictif : une société composée d'individus abstraits parfaitement équivalents les uns aux autres.

Dans les forums hybrides de la démocratie dialogique, ces deux axiomes sont mis à mal :

A- Il peut se faire, même si c'est assez rare, que des êtres nouveaux demandent à être pris en compte (on aura compris qu'il ne s'agit pas de non

humains, mais d'identités, ré-articulées par les recherches en sciences de la nature et de la vie ou en sciences sociales, qui réclament un statut d'humains : par exemple des embryons clonés, des handicapés mentaux).

B- Dans une controverse socio-technique, où l'incertitude est dominante, les points de vue développés par les groupes concernés, qui sont directement affectés par les débordements des techno-sciences, doivent être privilégiés, car ils apportent des ressources démonstratives et argumentatives fraîches et originales, qui sont essentielles au débat bien que (parce que) rares. Parce qu'un des objectifs de la démocratie dialogique est de redistribuer les cadrages et les débordements, il lui faut accepter d'écouter et de prendre en considération les riverains, quels qu'ils soient (nous sommes tous sur un sujet ou sur un autre des riverains enragés⁶) pour relancer la dynamique technique et scientifique dans de nouvelles directions. Le cas du nucléaire est frappant : une pure logique élective et quantitative aurait sans doute conduit au laminage des riverains. C'est par la prise en compte de leurs points de vues, de leurs positions, et en lançant une dynamique, qui au moins dans un premier temps, visait à modifier les options et du même coup à déplacer leurs inquiétudes, que le nucléaire a pu être placé sur une nouvelle trajectoire. On ne répètera jamais assez qu'il y a mille façons de développer le nucléaire et que c'est en élargissant la consultation et le débat au-delà des groupes constitués que de nouvelles configurations apparaissent, émergeant avec les groupes émergents. En matière d'innovation et de création ce n'est pas la multitude qu'il faut écouter mais les minorités qui ne sont pas nécessairement, on le sait, réductibles aux élites auto-proclamées.

Cela permet de clarifier le rôle des médias. Les médias participent à la construction des arènes publiques dans lesquelles les groupes émergents peuvent faire surgir des événements démontrant les effets du développement scientifique qu'ils discutent et mettent à la question. Dans la démocratie dialogique, les médias ne sont pas là pour amplifier des prises de position déjà constituées ; ils organisent la démonstration (spectaculaire) d'événements qui sont tout à la fois scientifiques, techniques et politiques. L'État n'a pas (plus) à décider de porter dans l'arène politique un événement scientifique ou technique ou encore de légitimer l'existence d'une controverse socio-technique. Il peut tout au plus faciliter les démonstrations (manifestations) médiatiques et participer à la construction de ce nouvel espace public qui n'a plus pour vocation de conseiller ou de contrôler le prince mais de rendre discutables et collectivement gouvernables les sciences et les techniques. Dans les travaux sur la démocratie technique, le

⁶ Ceci est d'autant plus vrai que les technologies en réseau disséminent les objets techniques et multiplient les riverains. Il y a 30 000 antennes-relais en France pour la téléphonie mobile et seulement une vingtaine de centrales nucléaires.

rôle de l'espace public, avec les transformations profondes qu'il a connues, a tout simplement été méconnu, et avec lui le caractère inévitable de la médiatisation sans laquelle aucun forum hybride ne peut exister.

Cosmopolitiques : Ne restez-vous pas attachés à une vision éclairée du principe de précaution qui serait avant tout marqué par l'insuffisance des connaissances : comment réagissez-vous à la critique de JP Dupuy qui souligne que le problème est posé avant tout pour les décisions que l'on ne pourra pas mieux prendre avec plus de connaissances, notamment parce que la question est celle de la croyance dans ces connaissances (on peut savoir mais ne pas y croire) ? Existe-t-il une méthode d'appréciation de l'action mesurée qui ne fonctionnerait pas dans l'après-coup ? Dès lors, comment adopter des décisions en temps de crise (ex : une marée noire menace) ?

Les auteurs : Si l'éditeur l'avait accepté, notre livre aurait eu pour titre un peu provocateur : *Décider sans trancher*. À la notion de décision nous préférons en effet celle d'action mesurée qui évite de reprendre l'habituelle distinction entre science et politique (le scientifique produit des faits et le politique décide). La notion d'action mesurée permet de maintenir le lien entre science et politique : chercheurs, techniciens d'insertion et politiques agissent et mesurent. Mais les mesures qu'ils prennent sont différentes, et le mot même de mesure contient cette ambivalence. Mesurer des effets n'est pas la même chose que prendre des mesures pour contenir ou recadrer ces mêmes effets. Cette distinction introduit deux registres de justification : la démonstration de la robustesse de la mesure des effets n'est pas réductible à la démonstration du bien fondé des mesures prises pour les juguler. L'action mesurée, dans ce double sens, a l'avantage de rendre nécessaire l'engagement des groupes concernés, tandis que la notion de décision conduit à leur exclusion ou au mieux à leur marginalisation : serons les dents et n'écoutons pas les riverains qui sont autant d'obstacles à la volonté générale. Elle souligne en outre le caractère progressif et exploratoire de toute action, et il n'y a aucune raison d'imaginer que cette exploration ait une origine et un terme : le voyageur fatigué peut demander des pauses, mais il doit savoir qu'à aucun moment il ne jouira d'un repos mérité. La grandeur de la condition humaine tient précisément dans ce perpétuel mouvement, dans cet otium obstiné, qui n'a rien d'absurde : c'est la quiétude et le negotium qui le sont.

Le principe de précaution n'est que l'expression nécessairement ambiguë et floue, mais ô combien utile, de l'exigence d'action mesurée. Il constitue un énoncé collectif dont la circulation et les métamorphoses dessinent un espace dans lequel la notion d'action mesurée finit par chasser celle de décision tranchée. Ne voit-on pas que l'idée de proportionnalité, souvent

décriée, prend toute sa signification et tout son poids lorsqu'on la rapporte à la conception métrologique de l'action mesurée ? Il ne s'agit pas d'explorer un monde connu dans lequel l'homme serait la mesure de toutes choses. Notre monde est incertain, ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas réellement, mais qu'il est virtuellement multiple. Ce qui divise les acteurs ce ne sont pas des points de vue différents sur un monde partagé mais le fait qu'ils ne disposent d'aucun repère suffisamment stable pour savoir s'ils vivent dans le même monde : la construction du monde commun suppose donc une véritable exploration. Les instruments de mesure dont nous disposons pour la mener à bien, c'est-à-dire pour quadriller notre espace et notre temps, pour établir des mises en relation et promouvoir des équivalences, sont à portée limitée. Nous mesurons localement des débordements locaux, sans savoir si la règle graduée que nous manipulons est la mieux adaptée et sans savoir en quoi consiste au juste le débordement en examen. La seule chose que nous savons c'est que nous devons mesurer, quoi qu'il arrive, pour prendre des mesures qui seront vite dépassées. Mesurons sans relâche pour prendre la mesure du monde et faire en sorte qu'il soit à notre mesure. La politique est un travail d'arpentage, c'est une affaire de cadastre. Le message, nous le disons dans le livre, nous vient de la haute antiquité égyptienne. Qui mesurait les débordements féconds du Nil (les débordements, à condition d'en tenir compte, finissent toujours par être productifs) enrichissait le collectif.

C'est à ce point que notre démarche rencontre la thèse que J-P. Dupuy développe dans son dernier livre (*Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Le Seuil, 2002). Nous partageons sa critique du principe de précaution, dès lors que celui-ci est envisagé du point de vue de la théorie de la décision. Mais là s'arrête évidemment l'accord, puisque, ce qui nous intéresse, est de considérer le principe de précaution du point de vue de l'action mesurée. J-P. Dupuy a toujours été obsédé par deux questions qui l'on conduit à de brillants et féconds développements théoriques. La première est celle de la constitution du collectif à partir d'agents individuels dotés de capacités cognitives qui leur appartiennent en propre ; la seconde est celle de la décision rationnelle. Pour lui, les notions de catastrophes et de crises sont providentielles, car elles lient étroitement les deux interrogations. Prendre au sérieux la catastrophe (et ceci quel que soit le contenu de cette catastrophe pourvu qu'elle soit terrible), y penser toujours et en parler sans relâche, assure une mobilisation de tous les instants qui active la solidarité sociale et construit le collectif de manière quasi-mécanique. Bouc émissaire à la Girard, catastrophes techniques, industrielles ou écologiques, crise financière qui foudroie les spéculateurs, tout cela se vaut. Ces artefacts ne sont que l'autre nom donné au grand Léviathan. Le ressort est toujours le même : la peur, l'effroi, l'agenouillement devant les transcendances sont

les meilleurs garants de notre vie collective. Au lieu du grand Léviathan, c'est le grand décideur qui déclare l'état d'urgence, l'état de crise permanent et la catastrophe certaine.

Cette dramatisation est une option possible et élégante. Nous la récusons, car elle nous semble irréaliste dès lorsque l'on s'intéresse au contenu des controverses socio-techniques. L'action mesurée, progressive, modeste, itérative, nous semble être la seule solution en situation d'incertitude, pour ravauder, étendre, remailler le collectif. Pas d'autres transcendances que celle des petits écarts à enregistrer, à mesurer, à contenir. Il n'y a pas plus de grands débordements que de grands soirs ou de jugements derniers. Il faut sortir du romantisme, de la totalité qu'il célèbre et de la sombre clarté qu'il projette sur notre monde. Pour éviter de faire disparaître la politique dans l'effroi du malheur absolu, ou dans l'automatisme de mécanismes auto-organiseurs il nous faut patiemment construire ce nouvel espace public qui permet de fabriquer et de démontrer de petits événements à discuter. Ou encore : on ne peut traiter de la même manière la question du clonage thérapeutique et/ou humain, et l'apocalypse nucléaire. Serions-nous d'accord pour aller vers une situation où nous accepterions de faire la guerre pour le clonage humain ? Plutôt que d'avoir à se poser un jour cette absurde question, mettons en place tant qu'il est encore temps les procédures dialogiques qui permettront d'absorber ce dossier avant qu'il ne s'impose à nous, comme une menace inévitable.

■ Bibliographie

Barry, A., *Political Machines. Governing a Technological Society*. London, The Athlone Press, 2001.

Blondiaux, L. and Sintomer, Y., « L'impératif délibératif », in *Politix* 15, 2002, (57), p. 17-35.

Habermas, J., *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973.

Latour, B., *Politiques de la nature*, Paris, La Découverte, 2000.

Nowotny, H., Scott, P., et al., *Re-Thinking Science. Knowledge and the Public in an Age of Uncertainty*, Cambridge, Polity Press, 2001.

Après tout, la guerre froide et l'apocalypse nucléaire sont contemporaines de la toute puissance de la démocratie délégitime et du totalitarisme soviétique. Ces deux formes de gouvernement des affaires humaines ont produit les événements effrayants qu'elles savaient gérer et qui démontraient leur efficacité. En reprenant ce modèle et en le généralisant, J-P. Dupuy sauve de manière sans doute involontaire une forme de démocratie que nous voulons transformer. Si l'on s'attache à la notion de décision rationnelle, voire raisonnable, alors le monde de la guerre froide et de l'apocalypse nucléaire est le meilleur des mondes possibles : la menace omniprésente et continue nous oblige à nous poser en permanence la question de notre survie collective. Faut-il avoir l'effroi comme seule chose à partager ? La peur est-elle le seul horizon de la raison ? Faut-il payer ce prix pour échapper au chaos ? Nous ne le croyons pas.

Anne Querrien

Désirs de ville en débats : le « budget participatif » à Porto Alegre

Radicaliser la démocratie, ce n'est pas tant protester qu'inventer de nouvelles formes de responsabilités collectives, opérationnelles, budgétaires, notamment dans le cas de Porto Alegre. Mais la réinvention doit être permanente pour que se réactive toujours ce désir de politique, essentiel à la démocratie et à la vitalité de ses procédures.

L'expérience municipale menée depuis 1989 à Porto Alegre a été quelque peu éclipsée par la tenue du Forum Social Mondial qu'elle a pourtant permis. On a rarement pu observer une ville aussi bien tenue en mains par un exécutif municipal, sans que les divers mouvements militants soient bridés. Au contraire, ils s'épanouissent avec le soutien de la municipalité. Peu de municipalités offrent ainsi, bureau, poste de permanents et moyens aux associations de femmes, de gays, de lesbiennes et de lutte contre le sida. Tous les besoins de la population semblent être accueillis à l'hôtel de ville de Porto Alegre.

Mon attention sur cette histoire a été attirée dès l'année 1997 par deux amis, Jean-Blaise Picheral, qui travaillait alors à l'agence d'urbanisme de Dunkerque, et Martine Toulotte, qui, officiait à l'agence d'urbanisme de Grenoble. Préoccupés tous les deux par la difficulté de faire participer les habitants aux projets d'urbanisme et par le peu de pouvoir que cela leur donnait, ils étaient en train de réaliser une étude, aux conclusions relativement pessimistes, sur l'état de la société française dans ce domaine. Une